

# Récapitulatif de la déclaration de votre index de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes pour l'année 2023 au titre des données 2022

## Informations déclarant

---

Nom Prénom RENAUD Adrien  
Adresse mail servicerh@bonglet.fr

## Périmètre retenu pour le calcul et la publication des indicateurs

---

Structure Entreprise  
Tranche effectifs De 251 à 999 inclus  
Raison sociale ENTREPRISE BONGLET  
Siren 315434852  
Code NAF 43.31Z - Travaux de plâtrerie  
Adresse 1840 RTE DE BESANCON 39000 LONS-LE-SAUNIER

## Informations calcul et période de référence

---

Année au titre de laquelle les indicateurs sont calculés 2022  
Date de fin de la période de référence 31/12/2022  
Nombre de salariés pris en compte pour le calcul des indicateurs 501

## Indicateur relatif à l'écart de rémunération

---

Modalité de calcul Par catégorie socio-professionnelle  
Date de consultation du CSE -  
Nombre de niveaux ou coefficients -  
Résultat final en % 5.13  
Population envers laquelle l'écart est favorable hommes  
Nombre de points obtenus 34

## Indicateur relatif à l'écart de taux d'augmentations individuelles (hors promotions)

---

Motif de non calculabilité Effectif des groupes valides inférieur à 40% de l'effectif

## Indicateur relatif à l'écart de taux de promotions

---

Motif de non calculabilité Effectif des groupes valides inférieur à 40% de l'effectif

## Récapitulatif de la déclaration de votre index de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes pour l'année 2023 au titre des données 2022

### Indicateur relatif au % de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité

---

Résultat final en %	100
Nombre de points obtenus	15

### Indicateur relatif au nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations

---

Résultat en nombre de salariés du sexe sous-représenté	3
Sexe des salariés sur-représentés	hommes
Nombre de points obtenus	5

### Niveau de résultat global

---

Total de points obtenus	54
Nombre de points maximum pouvant être obtenus	65
Résultat final sur 100 points	Non calculable
Mesures de corrections prévues	-

### Publication du niveau de résultat global

---

Date de publication	07/02/2023
Site Internet de publication	<a href="https://www.bonglet.fr/">https://www.bonglet.fr/</a>
Modalités de communication auprès des salariés	-